Les attentes des correcteurs : extraits des rapports et commentaires

Sommaire *(Cliquer sur le titre pour accéder au paragraphe)*

I. Une épreuve de « français » 1
II. Les œuvres avant tout ! 2
III. S'approprier les textes. 2
IV. Une dissertation comme les autres..... 2

Les rapports sont nombreux et souvent reformulent les mêmes reproches d'une année sur l'autre.

Les quelques exemples qui suivent rendent fidèlement compte de l'état d'esprit des différents jurys :

I. Une épreuve de « français »

« Qu'il soit donc admis que la composition française est aussi une épreuve d'expression écrite et que l'on ne peut accepter des candidats qui en méconnaissent les règles les plus élémentaires et les plus nécessaires. On a scrupule à le dire dans un rapport, mais les circonstances y contraignent, le concours se prépare aussi en apprenant à écrire correctement. »

(Polytechnique 2000)

« Les correcteurs sont unanimes : l'expression écrite des copies est déplorable, certains paragraphes étant absolument illisibles tant la syntaxe est aberrante. »

(ENSAM 2000)

Chaque année tous les rapports le signalent : l'épreuve est avant tout une épreuve de langue vivante ! Il est impossible de prétendre à une évaluation simplement décente si les rudiments du français sont ignorés ou bafoués, si la présentation et la calligraphie rendent physiquement repoussante la copie.

Pour remédier à ces manquements, nulle autre solution que l'attention soutenue lors de la composition et une véritable relecture. Il paraît clair que de réelles lacunes d'expression et d'orthographe ne peuvent être corrigées en six mois. En cas de cruelles défaillances

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Fichier généré pour Visiteur (), le 31/05/2021

Français

Introduction générale

Les attentes des correcteurs

linguistiques et stylistiques, il faut, si possible « compenser » par une profonde intelligence du sujet et une connaissance précise des œuvres.

II. Les œuvres avant tout !

« Le travail exigé nécessite une connaissance approfondie des trois œuvres, éclairée par le cours certes, mais augmentée d'une réflexion personnelle. Quant aux références de culture générale, elles sont les bienvenues, mais les comparaisons ou confrontations à d'autres œuvres ne doivent jamais faire oublier que ce sont les œuvres au programme qui constituent la base de cette étude »

(Ponts et Chaussées 2000)

La connaissance précise des œuvres, lues dans la perspective du thème constitue un préalable. Il serait naïf de croire pouvoir « noyer le poisson », c'est-à-dire masquer une absence de lecture et d'analyse. Il serait maladroit de donner le sentiment que l'on modifie le corpus des œuvres…pour ramener de l'inconnu à du connu !

III. S'approprier les textes.

« (Le travail demandé permet)d'apprécier chez les candidats non seulement un « savoir » sur le thème et les œuvres au programme, mais aussi une sensibilité de lecteur et des compétences intellectuelles, la capacité à identifier les problèmes, à les affronter sans chercher d'esquive, à organiser un raisonnement solide et cohérent pour répondre de façon pertinente et convaincante à la question posée. »

(Polytechnique 2000)

Mais le cours ne suffit pas !
Comme on le précisera plus loin, il est conseillé d'avoir et d'entretenir son propre « carnet » de lecture. Les copies inauthentiques qui récitent sont très rarement adaptées au sujet dans son détail.

IV. Une dissertation comme les autres.

« La dissertation est discussion et non pas approbation pure et simple ou plate « vérification » d'un point de vue. Trop de révérence nuit.. »

(Polytechnique 2000)

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Introduction générale

Les attentes des correcteurs

« On ne saurait donc trop vivement conseiller aux candidats de s'exercer à raisonner et à argumenter à partir des textes qu'ils ont à étudier. »

(Polytechnique 2000)

« ..les candidats doivent toujours faire face à une triple exigence :
1)Dégager une problématique
2)Tenir compte de la consigne…
3)Connaître parfaitement ces œuvres, dont il faut nourrir sa réflexion, et qu'on doit pouvoir citer. »

(Centrale – Supélec 2000)

Les remarques sont nombreuses qui insistent toujours sur les exigences supposées bien connues d'une épreuve familière depuis la classe de Première !

Lire un énoncé, dégager une problématique puis argumenter à l'aide d'exemples précis.

Les deux heures hebdomadaires occupent dans l'emploi du temps une place modeste, l'épreuve n'en est pas moins une épreuve à part entière et non un exercice « au rabais ».

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.
Fichier généré pour Visiteur (), le 31/05/2021